

Délibération affichée,  
rendue exécutoire,  
après transmission au  
Contrôle de la Légalité  
le : 29/12/11

## DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20111216-57524-DE-1-1\_0

### CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 16 décembre 2011

#### PROGRAMME 2011 DE MODERNISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES RD (PME)

#### **RD 190 À CARRIÈRES-SOUS-POISSY – AMÉNAGEMENT D'UN GIRATOIRE RD 149 À LONGVILLIERS – RÉAMÉNAGEMENT D'UN ÉCHANGEUR AVEC L' A 10**

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 4 février 2011 relative au programme 2011 de Modernisation et d'Équipement des Routes Départementales, approuvant notamment l'opération « RD 149 – Aménagement d'un échangeur avec l'A10 à LONGVILLIERS », ainsi que son dossier technique, pour un montant de 480 000 € ;

Vu la délibération du 12 février 2009 relative au programme 2009 de Modernisation et d'Équipement des Routes Départementales, approuvant notamment l'opération « RD 113 – Réaménagement entre le chemin de la Rangée à Aigremont et le chemin Neuf à Chambourcy » ainsi que son dossier technique, pour un montant de 5 985 000 € ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général ;

Sa Commission Equipement entendue ;

Sa Commission des Finances et des Affaires générales consultée ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

- APPROUVE, dans le cadre du PME 2011, l'opération nouvelle d'aménagement d'un giratoire sur la RD 190 à Carrières-sous-Poissy, au droit d'Azalys et du SIAAP, et le dossier technique correspondant
- AUTORISE le lancement de l'opération nouvelle d'aménagement d'un giratoire sur la RD 190 à Carrières-sous-Poissy, au droit d'Azalys et du SIAAP, et individualise à cette fin une autorisation de programme de 1 265 000 € qui s'ajoute aux autorisations de programme approuvées au titre du PME 2011 pour un montant de 4 130 000 €
- PREND ACTE du lancement de la consultation nécessaire à la réalisation de ces travaux par appel d'offres ouvert, d'aménagement d'un giratoire sur la RD 190 à Carrières-sous-Poissy, au droit d'Azalys et du SIAAP
- AUTORISE Monsieur le Président du Conseil Général à signer la convention à intervenir avec la CA2RS, précisant les modalités de sa participation aux travaux d'aménagement d'un giratoire sur la RD 190 à Carrières-sous-Poissy, au droit d'Azalys et du SIAAP, sous réserve d'une participation départementale maximum de 300 000 €TTC.
- DECIDE de réévaluer l'opération « RD 149 – Aménagement d'un échangeur avec l'A10 à LONGVILLIERS » de 480 000 € à 560 000 €, et augmente en conséquence le montant de l'autorisation de programme individualisée pour cette opération en mobilisant les reliquats d'autorisations de programme sur le millésime correspondant.

- PRECISE que les dépenses seront imputées sur les chapitres et articles ci-après, exercices 2011 et suivants : chapitre 20, articles 2031 et 2033 ; chapitre 23, articles 23151 et 238.
- PRECISE que les recettes seront imputées sur les chapitres et articles ci-après, exercices 2011 et suivants : chapitre 13, articles 1321, 1322 et 1324.